



# Charte du service animation de Châtel-en-Trièves

## Préambule

Au 1er janvier 2017, les communes historiques de Cordéac et de Saint-Sébastien se sont rassemblées pour créer la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves.

Le souhait des élus de maintenir et conforter l'école communale ainsi que leur investissement dans la politique éducative a permis la création du service animation au 1er septembre 2017.

Les objectifs du service animation :

- Proposer aux familles un service de qualité pour la prise en charge de leurs enfants pendant la pause méridienne (moment essentiel dans la journée de l'enfant), le soir après l'école ainsi que lors des TAP ;
- Construire sur la commune des moments de rencontres intergénérationnels favorisant le développement du lien social.

Le service animation constitue l'un des maillons de la chaîne éducative en assurant une transition et une continuité avec l'école et le cercle familial.

La réalisation de cette charte de fonctionnement institutionnalise un socle de valeurs qui guide et rassemble les agents du service animation.

## Valeurs poursuivies par le service animation

### *Avec les enfants :*

- Postures et autorités éducatives équilibrées
- Respect de chaque enfant dans sa globalité (capacités, compétences, différences), en tant qu'individu à part entière
- Sécurité physique et affective afin de favoriser leur épanouissement et leur autonomie
- Patience
- Bienveillance
- Ecoute active des besoins, des attentes
- Optimisme, enthousiasme
- Confiance dans leur relation à l'adulte
- Communication adaptée et respectueuse

### *Avec les familles :*

- Confiance et discrétion professionnelle
- Communication, partage et écoute active

### *Au sein de l'équipe :*

- Postures et autorités éducatives équilibrées
- Polyvalence, entraide
- Communication

### *Avec l'enseignant :*

- Ecoute active
- Communication, transmission, partage
- Partenariat de projets

### *Avec les élus :*

- Conscience professionnelle, attitude responsable
- Respect de la charte de la Commune nouvelle et du cadre réglementaire
- Etre force de proposition afin de faire évoluer la qualité des prestations de service

### Le temps du repas – un moment fondamental

Les élus de Châtel-en-Trièves considèrent l'organisation de la pause méridienne comme un véritable levier pour :

- Mettre en œuvre une restauration collective de qualité permettant de développer une alimentation biologique, locale, saine et juste auprès des territoires et de ses acteurs ;
- Contribuer à des changements positifs de comportement alimentaire par la mise en œuvre d'actions éducatives ancrées dans des valeurs de respect de l'environnement, de partage et de plaisir, tout en répondant aux préoccupations en matière de santé et de qualité alimentaire.

Le personnel du service animation s'inscrit dans cette démarche allant bien au-delà de la simple distribution de repas.

D'autre part le personnel profite de ce moment privilégié pour créer des liens singuliers et plus spécialement avec ceux dont la situation personnelle nécessite une attention particulière. Ces liens primordiaux interagissent obligatoirement sur le reste des différents temps éducatifs consacrés et partagés avec les enfants.

## Objectifs et moyens mis en œuvre pour le respect des valeurs du service animation



Favoriser chez les enfants le développement de leur créativité, de leur curiosité et de leur engagement vis à vis de leurs environnements artistique, culturel et civique

Apprendre aux enfants à vivre ensemble, la tolérance, à devenir citoyen

Accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie et la construction de leur personnalité

Proposer des manifestations donnant du sens à l'investissement des enfants

Sélectionner des intervenants extérieurs proposant un projet pensé, réfléchi

Mettre en place des ateliers du soir adéquats aux envies et besoins des enfants



Faire évoluer la qualité des prestations de service

Mener des projets en commun avec l'enseignant

Proposer aux élus des actions en adéquation avec la politique éducative menée

Formation continue du personnel avec le CNFPT ou tout autre organisme formateur

Réunions d'équipe hebdomadaires afin de mutualiser les idées de chacun, faire le point et définir des axes de progression

## Le bien-être et l'épanouissement des enfants



Développer des relations de confiance avec les familles

Faire preuve de transparence

Instaurer des moments privilégiés de communication avec les familles

Inviter les familles à participer à différentes activités tout en respectant les priorités éducatives de chacun



Développer les liens intergénérationnels

Transmettre le savoir-faire des habitants aux enfants et à leur famille

Partager des moments conviviaux avec les habitants de la commune